

Intitulé de la certification : Mise au point de couleur en impression du Papier Carton

Organisme demandeur : UNIDIS SA

Autorité légitime : CPNEF de l'Intersecteur Papier Carton

SOMMAIRE

- A. Le descriptif de la certification
 - 1. Objectifs de la certification
 - 2. Lien avec les certifications enregistrées au RNCP
 - 3. Descriptif général des compétences constituant la certification : capacités attestées
 - 4. Public visé par la certification
 - 5. Modalités générales : la durée du parcours et les conditions de mise en œuvre
 - 6. Lien avec le développement durable

- B. La valeur ajoutée de la certification professionnelle

- C. Les critères et modalités d'évaluation et de certification
 - 1. Les pré-requis
 - 2. Les compétences évaluées
 - 3. Les modalités d'évaluation (support, types d'évaluation, documents et moyens mis à disposition)
 - 4. La composition et organisation des jurys
 - 5. Le certificateur
 - 6. Les centres de passage/ certification
 - 7. La durée de validité de la certification
 - 8. La matérialisation de la certification

A - DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION

1. Objectifs de la certification

Le certificat de compétences professionnelles « Mise au point de couleur en impression du Papier Carton » permet de valider des compétences :

- De formulation et de correction de couleur
- De contrôle de conformité des couleurs

Elle permet aux titulaires de la certification de mieux appréhender leur rôle et leurs missions en lien avec la formulation de couleur.

2. Lien avec les certifications enregistrées au RNCP

3. Descriptif général des compétences constituant la certification : capacités attestées

Les compétences / capacités attestées par la certification sont :

- ✓ Identifier les composants et les spécificités d'une couleur
- ✓ Réaliser la formulation une couleur adaptée à la production
- ✓ Réaliser les contrôles de conformité des teintes ou couleurs

4. Public visé par la certification

Des personnes travaillant dans un atelier de transformation et d'impression (conducteur de presse, conducteur d'équipement en impression, personnes travaillant au contrôle de la qualité, coloriste, responsable d'atelier, donneur d'ordre, développeur packaging ...

5. Modalités générales : la durée du parcours et les conditions de mise en œuvre

Le parcours de certification se déroule selon les modalités suivantes :

- Un positionnement afin d'identifier le niveau de compétences à l'aide d'un support élaboré par Unidis Stratégie et Avenir et les besoins des participants
- Un parcours de formation adapté d'une durée de 1 à 10 jours alternant apports théoriques, exemples concrets et mise en pratique
- Une mise en pratique
- Une évaluation des compétences acquises en fin de formation

6. Lien avec le développement durable

La certification est en lien avec le développement durable (niveau 2) : elle permet de les sensibiliser et de les rendre acteurs de la réduction des déchets de matières premières.



B - VALEUR AJOUTEE DE LA CERTIFICATION

La certification permet aux individus d'attester de leurs connaissances et compétences concernant la formulation de couleur et les mesures colorimétriques. Elle leur permet également de mieux appréhender leurs rôles et missions.

La certification permet aux entreprises utilisatrices de rendre les salariés acteurs de la compétitivité de l'entreprise en garantissant et optimisant la qualité des couleurs et des impressions et la gestion de la consommation des matières

Elle leur permet également :

- d'être force de propositions et de conseils auprès des clients externes, des technico-commerciaux de l'entreprise, du service méthode / industrialisation
- d'être acteurs de la démarche d'amélioration continue.

C – CRITERES ET MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

1. Les pré-requis

Aucun

2. Les compétences évaluées



Capacités professionnelles	Résultats attendus observables et/ou mesurables	Critères d'évaluation
Identifier les composants et les spécificités d'une couleur	<ul style="list-style-type: none">✓ Identifier les mécanismes de perception d'une couleur✓ Identifier les composants permettant la perception d'une couleur✓ Identifier les mesures colorimétriques à réaliser afin de définir une couleur et les outils et matériels	<ul style="list-style-type: none">• Les mécanismes de perception d'une couleur sont expliqués• Les principes fondamentaux de la phénoménologie sont expliqués• Les différents composants nécessaires à la perception d'une couleur sont cités• Les mesures colorimétriques et le matériel associé sont cités et leur rôle est expliqué
Réaliser la formulation une couleur adaptée à la production	<ul style="list-style-type: none">✓ Identifier les composants nécessaires à la création d'une couleur✓ Calculer la quantité des composants✓ Identifier la formulation d'une encre adaptée aux besoins des utilisateurs✓ Réaliser une couleur à l'aide des outils adaptés et contrôler le résultat✓ Optimiser la formulation au regard des stocks et retours d'encre à recycler	<ul style="list-style-type: none">• Les différents composants nécessaires à la création d'une couleur sont cités, leur caractéristiques et leurs rôles sont expliqués• Le choix de la formule est argumenté• Le calcul de pourcentage est réalisé sans erreur• La quantité de teinte fabriquée est justifiée• Les retours d'encre sont utilisés et recyclés• Le matériel d'application est adapté et est utilisé selon les consignes• Les essais de formulation sont réalisés en utilisant les équipements et logiciels adaptés• La méthodologie de travail est pertinente



UNIDIS STRATÉGIE & AVENIR

<p>Réaliser les contrôles de conformité des teintes ou couleurs</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ <i>Contrôler la conformité d'une teinte à l'aide du matériel adapté</i>✓ <i>Identifier les anomalies et mettre en œuvre les mesures correctives</i>✓ <i>Valider la conformité de la couleur</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les mesures colorimétriques sont réalisées avec le matériel adapté dans le respect des consignes (CIELAB 76, DeltaE IM...)• Les mesures de viscosité sont réalisées• Toute anomalie est détectée et les causes de cette anomalie sont identifiées• La teinte est conforme au cahier des charges• La traçabilité des contrôles est réalisée
---	---	--

3. Les modalités d'évaluation (support, types d'évaluation, documents et moyens mis à disposition)

Les modalités d'évaluation mises en œuvre sont basées sur :

- Une observation en situation professionnelle ou pédagogique
- Et un entretien avec un évaluateur certifié afin de valider les résultats attendus selon une grille d'évaluation établie par Unidis Stratégie et Avenir.

Cette évaluation est réalisée à l'issue de la formation ou suite à une demande d'un candidat afin de certifier ses acquis.

4. La composition et organisation des jurys

Le jury est composé d' :

- Un évaluateur du réseau Unidis SA
- Un représentant d'Unidis SA

Les membres du jury n'ont pas participé à la formation des candidats.

Ce jury évalue selon les modalités décidées ci – dessus (observation en situation professionnelle ou pédagogique et entretien avec le candidat selon les critères d'évaluation détaillés dans une grille d'évaluation)

5. Le certificateur

Le certificateur est Unidis Stratégie et Avenir.

6. Les centre de passage/ certification

Les évaluations sont réalisées dans les centres de formation et sites labellisés par Unidis SA, au sein d'une entreprise.

7. La durée de validité de la certification

La certification n'a pas de durée de validité.

8. La matérialisation de la certification

Le candidat obtient un parchemin attestant de la certification professionnelle « Mise au point de couleur en impression du Papier Carton »